



ISSN 1768-2649

ISSN en ligne 2261-2769

## Effacement énonciatif et degrés de subjectivité dans les témoignages en ligne de harcèlement de rue

**Simo Määttä**

Université de Helsinki, Finlande

[simo.maatta@helsinki.fi](mailto:simo.maatta@helsinki.fi)

<https://orcid.org/0000-0001-7869-1196>

**Mélanie Buchart**

Université de Helsinki, Finlande

[melanie.buchart@helsinki.fi](mailto:melanie.buchart@helsinki.fi)

<https://orcid.org/0000-0002-1574-6396>

Reçu le 28-04-2021 / Évalué le 29-06-2021 / Accepté le 15-11-2021

### Résumé

Cet article vise à mettre au jour la complexité narrative des témoignages numériques dénonçant les outrages sexistes subis par des femmes victimes de harcèlement de rue. Pour ce faire, nous avons analysé 74 posts issus du site PAYE TA SHNEK, afin d'observer les relations entre discours cité et discours citant ainsi que le degré d'objectivité/subjectivité de ces micro-récits. Nous avons pu catégoriser trois types de narration émergeant dans ce corpus : les narrations minimale, élémentaire et complexe. Si tous les posts relèvent d'une recontextualisation émancipatrice et subversive des propos dégradants, le mouvement entre les différents types de narration correspond aussi à une évolution du témoignage sous forme de post comme genre de discours. Ainsi, d'une simple citation caractérisée par l'effacement énonciatif, les posts évoluent vers l'expression de plus en plus marquée de la subjectivité de l'énonciateur-locuteur, un « je » de l'expérience venant doubler le « je » de narration.

**Mots-clés** : violence verbale, discours de haine, harcèlement de rue, discours direct, effacement énonciatif

### Erasure of discursive responsibility in online testimonies of street harassment

### Abstract

This article analyzes the narrative complexity of women's online testimonies of verbal street harassment. We examined the relations between reported and reporting speech and the degree of subjectivity in 74 posts extracted from the PAYE TA SHNEK website. Each post was considered to form a mini-narrative falling into one of the following categories: minimal, elementary, and complex narrative. While offensive speech is recontextualized and subverted in all these categories,

they also reflect an evolution of these online testimonies as a genre whose goal is to emancipate the women who post and read the testimonies. Thus, posts consisting of a simple quotation and erasing the enunciator disappear gradually in favor of posts emphasizing the subjectivity of the narrator-enunciator and the co-presence of the narrating “I” and the experiencing “I.”

**Keywords:** verbal aggression, hate speech, street harassment, direct speech, erasure of discursive responsibility

## Introduction<sup>1</sup>

Ces dernières années, suite à une libération massive de la parole des victimes sur les réseaux sociaux (p. ex. 2017 : *#MeToo*, *#BalanceTonPorc* ; 2021 : *#SciencesPorcs*, *#Metooinceste*), le politique s’est emparé du sujet des violences faites aux femmes, en particulier du harcèlement de rue. En France, la promulgation de la loi du 3 août 2018 vise par exemple à renforcer la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, en sanctionnant l’« outrage sexiste », devenu une infraction pénale. L’outrage sexiste consiste à « imposer à une personne tout propos ou comportement à connotation sexuelle ou sexiste qui soit porte atteinte à sa dignité en raison de son caractère dégradant ou humiliant, soit crée à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante<sup>2</sup> ».

Dans cet article, nous nous intéressons à l’une des bases de données numériques qui a contribué à augmenter la visibilité des témoignages de harcèlement sexiste dans l’espace public : PAYE TA SHNEK<sup>3</sup> (désormais PTS). Ce microblog participatif (ou Tumblr) compile des posts rédigés par des femmes ayant fait l’objet de ce type de traitement dégradant de la part des hommes, surtout verbalement mais parfois aussi physiquement. Après avoir visionné la vidéo de Sophie Peteers (qui dénonçait les insultes, menaces et agressions subies par les femmes dans les rues de Bruxelles), puis avoir été elle-même victime de harcèlement, Anaïs Bourdet a créé PTS en 2012 afin que d’autres femmes puissent faire part de leur témoignage. Notons toutefois que, même si le but de la plateforme est de recueillir et de rendre visibles ces témoignages, rien ne garantit que les auteurs des posts soient toutes les victimes de ces outrages. En effet, certains posts pourraient avoir été inventés afin de choquer, interpellé, créer du désordre, influencer l’opinion publique, ou même se divertir.

Le formulaire de contribution au blog a été fermé en juin 2019. Le site comprend 275 pages, soit plus de 4 100 occurrences au total ; notre corpus de 5 pages sélectionnées à intervalles réguliers (toutes les 60 pages) en contient 74. Tous les posts apparaissent sur une couleur de fond rose et contiennent la citation des propos tenus par l’agresseur entre guillemets, suivie de quelques éléments de contextualisation, qui ne sont pas très précis dans la plupart des cas :

« Hé la rousse ! Grosse pute ! »  
Besançon – rue de Dole

**Figure 1** : Exemple de post sur le site PAYE TA SHNEK (contextualisation minimale)<sup>4</sup>

Comme nous pouvons le constater dans la figure 1, il s'agit d'une juxtaposition énonciative bien particulière (Rosier, 2000 : 4), car la question se pose de savoir s'il suffit de mentionner la ville et la rue pour constituer un discours citant qui narre et rend possible l'existence du discours cité. Ce qui est significatif, c'est que le site, à l'aide de la mention « Témoignages de harcèlement sexiste dans l'espace public », souligne la fonction testimoniale du post. Les lectrices et lecteurs du site savent donc que ces posts constituent a priori des exemples de harcèlement subi par des femmes, et peuvent contribuer à ce recueil de la parole. Un autre trait frappant consiste en l'ellipse totale de la source de la citation, qui correspond tout simplement à un harceleur anonyme. Quant à la source du discours rapportant, elle n'est pas identifiée non plus et on ne sait pas si celle-ci correspond à une victime ou à un témoin auriculaire. Ces traits mettent en valeur la fonction du post comme exemple de harcèlement de rue, dans un cadre énonciatif où le locuteur rapporte une prédication qu'il ne prend pas en charge. C'est comme s'il s'agissait d'un énonciateur universel caractérisé par un ethos dénonciateur, s'adressant à un destinataire qui partage probablement les mêmes valeurs, tandis que le harceleur est réduit à son acte d'injure ou de menace et aux propos dont cet acte est constitué.

Par ailleurs, l'ethos de l'énonciateur universel et le cadre énonciatif de base sont accentués par les éléments de formatage du post que l'auteur ne peut pas contrôler. Ainsi, d'un point de vue typographique, le discours direct (désormais DD) de l'agresseur est rédigé en très grands caractères (trois fois plus grands que la taille de police de la partie descriptive) et placé entre guillemets. Toutefois, d'autres marques typographiques et syntaxiques de l'articulation l'intégrant au discours citant, telles que les virgules ou propositions incises, sont presque toujours manquantes. Par conséquent, les extraits du discours cité prédominent, d'autant plus que ces citations présentées à l'aide de guillemets comme relevant du DD des harceleurs - presque toujours inconnus - sont d'une vulgarité et d'une agressivité choquantes. En effet, elles constituent souvent des menaces ou des insultes, ce qui accentue par ailleurs la distance entre discours citant et discours cité et exclut toute possibilité d'une prise en charge du discours cité par l'instance le citant.

Pourtant, comme nous le verrons par la suite, la citation, qui forme le noyau du post, est parfois précédée ou suivie d'une courte narration spécifiant des informations liées aux circonstances, au déroulement de l'action, à l'identité et/ou au

comportement du *locuteur-énonciateur primaire* (désormais L1), qui est aussi un *locuteur-narrateur* (v. Rabatel, 2001 : 88 pour ce terme), parce qu'il fait parler un *locuteur-énonciateur cité* (désormais l2)<sup>5</sup> en citant ses propos en *discours direct*. La figure 2 ci-dessous illustre bien ce deuxième type de post.

« Au fait ton short, ne t'étonne pas qu'un mec te  
suive et veuille te violer après. »

Genève – Bel air, un « ami » lorsque je lui ai dit qu'on m'a suivie dans la rue jusqu'à chez moi

**Figure 2 :** Exemple de post sur le site PAYE TA SHNEK (contextualisation accrue)<sup>6</sup>

Cette analyse préliminaire suggérerait donc qu'il s'agit d'un dispositif énonciatif particulier, que l'on ne saurait pas toujours placer dans l'une des catégories existantes. Certes, le retrait complet de L1 dans des posts comme celui présenté dans la figure 1 indique un effacement énonciatif : le locuteur semble se retirer de l'énonciation (Rabatel, 2004a : 4). Or, précisément dans ce cas, L1 pousse à un point extrême l'une des caractéristiques essentielles de cet effacement, à savoir « l'objectivisation » de son discours, si bien qu'il est difficile d'identifier dans celui-ci une quelconque source énonciative en l'absence d'embrayeurs, de commentaires ou de jugements (Vion, 2001 : 334). En même temps, l2 est réduit à sa fonction de harceleur, ce qui donne l'impression qu'on a affaire à un double effacement énonciatif dans le sens où il s'agit (le plus souvent) d'un individu ni identifié ni caractérisé, réduit à son discours. Et si certains posts constituent de véritables micro-récits (Figure 2), le discours de L1 y est presque toujours très fragmentaire, au point que l'on se demande s'il est légitime de le considérer comme relevant d'un récit, même dans l'acceptation minimale du terme, à savoir une « suite de propositions liées progressant vers une fin » (Adam, 1992 : 45). On est tenté de définir ces fragments de récit plutôt comme des scripts (ou fragments de scripts), consistant en une « série d'actions conventionnelles, socialement stabilisées, dont l'ordre (chrono)logique est fixé » (Adam, Revaz, 1996). C'est l'information essentielle du script, à savoir les propos harcelants, qui est mise en exergue, tandis que la plupart des éléments constitutifs du récit sont omis<sup>7</sup>.

Dans ces circonstances, quelles sont les relations entre discours cité et discours citant, L1 et l2 ? Comment les phénomènes de performativité, souvent associés au discours de haine (v. Butler, 2004), se manifestent-ils dans ce corpus ? Pour répondre à ces questions, nous présenterons, dans un premier temps, le corpus et les éléments langagiers saillants du discours de l2, afin de donner une image d'ensemble du contenu et du ton des citations. Dans un deuxième temps,

seront examinées la répartition et l'évolution des différents types de narration que l'on retrouve dans le corpus, c'est-à-dire les narrations minimale, élémentaire et complexe. Cette partie se concentrera donc sur les informations fournies par L1, notamment sur sa propre identité et celle de L2, ainsi que sur la présence de L1 dans sa narration. Pour conclure, nous nous pencherons sur la manière dont tous ces phénomènes participent de la construction de l'ethos de L1 et du caractère performatif de ces posts.

### 1. Constitution du corpus et caractéristiques du discours cité

Afin de réunir un échantillon représentatif de cet ensemble de posts s'étendant sur 7 ans (2012-2019), nous avons relevé 15 occurrences par page, à intervalles de 60 pages (pages 1, 60, 120, 180 et 240 du Tumblr PTS, qui en comprend 275), soit un total de 75 posts, classés du plus récent au plus ancien. Dans ce qui suit, nous nommerons la page n° 1, la plus récente, « sous-corpus n° 1 », la page 60 « sous-corpus n° 2 », et ainsi de suite. Chaque sous-corpus contient donc 15 posts, à l'exception du sous-corpus n° 1 dont nous avons exclu un post ne correspondant pas à l'objectif du site et qui ne contient pas de DD<sup>8</sup>. Par conséquent, notre analyse portera sur 74 posts.

Page	N° de sous-corpus	Nombre de messages
1	1	14
60	2	15
120	3	15
180	4	15
240	5	15
Total	1-5	74

**Tableau 1** : Répartition des occurrences dans les sous-corpus

Sans surprise compte tenu de la nature du corpus, les champs lexicaux prédominants dans les propos des agresseurs sont constitués des éléments récurrents suivants : noms et adjectifs décrivant le corps de la femme et les parties de son corps (bouche, fesses, seins, sexe, yeux, langue, visage en général) mais aussi le sexe de l'homme ; verbes référant aux actes sexuels (attouchements, fellation, pénétration et masturbation) ; interpellations, appellatifs insultants et/ou adjectifs affectifs caractérisant la femme d'une manière péjorative (p. ex. *pute*, *connasse*, *bandante*) ; verbes liés au viol (notamment le verbe *violer*) et adjectifs et verbes souvent modalisés exprimant les émotions de l'homme. Cette répartition lexicosémantique indique donc clairement qu'il s'agit d'une représentation essentialiste,

réductrice et humiliante de la femme - une représentation qui relève de la discrimination sexiste (Rosier, 2006 : 17). Dans 35 occurrences sur 74 (47,3 %), le registre de ces mots est par ailleurs extrêmement vulgaire. L'exemple suivant illustre toutes ces caractéristiques<sup>9</sup> :

(1) « Vous êtes toutes des grosses salopes, et toi tu aimes ma bite ! »

Deauville, 2h00

Alors que je travaillais en tant qu'hôtesse d'accueil dans un casino, un homme m'a crié ça, sous l'approbation de ses amis et amies. J'ai appelé les agents de sécurité qui s'en sont heureusement occupés.

Dans les occurrences restantes (39), on notera par ailleurs la prédominance des mots axiologiques exprimant l'attitude et l'opinion de l'agresseur. Le plus souvent, on retrouve l'adjectif *beau*, utilisé pour décrire la femme ou une partie de son corps :

(2) « Tes yeux sont tellement beaux qu'on dirait un jardin. »

Paris – Barbes

Même dans le cas de propos neutres d'un point de vue purement linguistique, comme dans l'exemple (2), il peut s'agir d'une situation menaçante ou dégradante selon les circonstances (qu'elles soient spatio-temporelles, paraverbales ou non verbales : proxémie, intonation, gestuelle, regard, etc), qui ne sont pas précisées par le narrateur dans ces cas. Par exemple, dans le cas où l'énoncé de l'exemple (2) serait proféré par un homme poursuivant une femme toute seule dans la rue très tard dans la soirée, les propos seraient bien menaçants. La présence du comparatif avec locution adverbiale d'intensité « tellement... que », l'emploi du conditionnel de conjecture « on dirait<sup>10</sup> », l'utilisation d'un adjectif évaluatif axiologique laudatif « beau » laissent d'ailleurs apparaître de prime abord le DD comme un compliment à l'égard de L1. Or, la réitération de propos en apparence neutres voire flatteurs peut transformer le discours en harcèlement pour la destinataire supposée. C'est en tout cas de cette façon que L1 le perçoit puisqu'elle en témoigne sur une plateforme dédiée.

En fait, si les lexèmes peuvent être catégorisés en fonction de leur degré de vulgarité, il faut aussi considérer le *sens* actualisé dans l'énoncé plutôt que la *signification* de la phrase et des mots individuels (Ducrot, 1984 : 35), car l'insulte est un fait de discours plutôt qu'un fait de langue (Rosier, 2006 : 87). Par exemple, les posts suivants ne sont pas vulgaires si l'on considère seulement la signification principale des lexèmes *isolés* :

(3) « Toi je te viole. »

Nîmes – dans la rue

(4) « Viande à viol. »

Lyon – à la sortie du métro

Pourtant, il s'agit de menaces explicites de violences sexuelles. Une insulte peut être formée de termes non considérés comme vulgaires sur le plan lexical mais qui, combinés entre eux et dans ce contexte, deviennent de fait outranciers, insultants, menaçants et/ou déshumanisants. L'exemple (4) illustre bien cette dichotomie : « viande » et « viol » en tant que lexèmes n'appartiennent pas au registre vulgaire, bien que le caractère vulgaire de l'énoncé soit indéniable en raison de leur combinaison. Cette vulgarité « énonciative » découle de l'objectivation de L1, à l'aide d'une synecdoque particularisante réduisant la femme à son aspect physique et d'une métaphore qui en fait un objet de consommation (ici, d'un acte sexuel contraint). On retrouve cette construction syntaxique (substantif + préposition « à » + substantif sans article ou verbe à l'infinitif) dans nombre d'expressions désignant le caractère utilitaire d'un objet ou d'un animal : vache à lait, rouleau à pâtisserie, fauteuil à bascule, fer à repasser, machine à coudre, etc.

Afin d'avoir une image de l'ampleur de ce phénomène (sens actualisé de l'énoncé plutôt que signification littérale), nous avons codé chaque post en fonction du caractère transgressif ou non de son contenu. Nous entendons par transgressif tout énoncé produit par l2 qui contrevient aux codes sociaux convenus, en recourant à l'un ou plusieurs des procédés suivants : menace de violences physiques et/ou sexuelles, insulte, déshumanisation par réification/chosification, humiliation, atteinte à l'intégrité de la personne et/ou à son espace personnel, sa corporalité. Selon cette classification forcément subjective, 54 posts sur 74 (73 %) sont selon nous transgressifs. Comme la plupart des posts ne donnent pas suffisamment d'informations sur le contexte, la classification est fondée sur le contenu linguistique des citations et les inférences faites en fonction de la description de la situation et sa verbalisation. La seule forme linguistique, sans davantage de contexte ni accès à d'autres paramètres pour affiner l'analyse (p. ex. l'intonation, la gestuelle), ne permet pas toujours de déterminer le degré de transgression de l2 à l'égard de la victime d'outrances.

En fait, plutôt que les diverses caractéristiques d'ordre linguistique ou pragmatique dans le DD, les phénomènes les plus intéressants dans ce corpus concernent la manière dont L1 dévoile ou non sa présence dans le discours citant et dont il précise - à des degrés différents - non seulement sa propre identité et celle de l2 mais aussi, éventuellement, le déroulement de l'action, les circonstances et les conséquences de l'agression décrite dans le post.

## **2. Interaction entre discours cité et discours citant : types de narration**

Dans cette section, les posts seront analysés en fonction de la complexité de la narration : si la narration d'un événement ou d'une série d'événements passés constitue la condition sine qua non de l'existence du discours rapporté, les posts faisant partie de notre corpus ne constituent presque jamais des narrations complètes.

### **2.1. Principes de classification**

Chaque post raconte un événement ou une série d'événements singuliers ayant pour noyau la citation des propos perçus comme blessant l'intégrité de la personne qui en est la cible. Cependant, étant donné que la structure macro de la narration est déjà donnée dans la raison d'être du microblog, où tous les posts suivent le même modèle d'une façon implicite et mimétique (il s'agit de fournir un exemple d'agression verbale subie par les femmes de la part des hommes, certains exemples s'écartant parfois de ce modèle), il n'est pas nécessaire d'expliquer cette structure dans chaque post. Ainsi, si quelques posts consistant en une micro-narration décrivent en détail les circonstances, le déroulement de l'action, l'aspect physique et le comportement de l'homme ainsi que les émotions de la femme, une grande partie des posts cite tout simplement les propos du harceleur sans vraiment expliquer le contexte.

Comme cette variation semble avoir un effet considérable sur le plan de l'énonciation et que la dispersion des éléments de la narration n'est pas la même dans les différents sous-corpus, une classification des posts sur la base de leur composition narrative nous paraît pertinente. Au lieu de recourir à des taxonomies existantes telles que celle élaborée par Labov (1993 : 289-335) et les nombreuses versions modifiées qu'elle a inspirées (v. p. ex. Fleischman, 1997), nous sommes partis du principe qu'une analyse minutieuse des particularités du corpus (notamment le fait que, dans la plupart des cas, les narrations incluses dans les posts ne comprennent que des fragments d'une narration complète) et des phénomènes récurrents (p. ex. présence du narrateur dans son récit, description des personnages et de l'action, évaluation de la portée de l'incident) permettraient d'identifier des catégories pertinentes. Les trois types de narration ainsi identifiés sont les suivants : minimale, élémentaire et complexe.

### **2.2. Narration minimale**

Près de la moitié des occurrences (n=33, soit 44,6 % des occurrences) dans ce corpus représentent une narration embryonnaire que nous proposons d'appeler

narration minimale, dans laquelle la seule information fournie par L1 consiste en la citation et la mention de circonstances spatio-temporelles comme l'année/le jour/l'heure, la ville et souvent aussi la rue, le quartier, le nom de la station de métro ou tout autre toponyme qui peut aussi être un nom commun. En conséquence, comme les verbes, les noms et pronoms décrivant les personnes impliquées sont absents, la place traditionnellement occupée par L1 reste pratiquement vide et la construction linguistique du post ne permet pas de conclure qu'il y a une correspondance entre L1 et le personnage subissant un traitement verbal dégradant de la part de l2, dont les propos sont cités :

(5) « Je te pète ta petite chatte. »

Lille – rue Esquermoise

Même si presque la moitié des posts relèvent de cette catégorie, il y a très peu de variations dans la forme des posts ; nous reviendrons sur la question de l'effacement énonciatif et sur celle des points de vue dans la partie « Discussion » infra.

Si des centaines de posts successifs sont formées de la même manière, on assiste par la suite à une évolution du genre de discours en question - évolution qui concerne aussi les relations entre L1 et l2. Ainsi, dans les posts publiés ultérieurement, on passe d'une narration minimale à une narration élémentaire.

### 2.3. Narration élémentaire

Dans cette catégorie (n=33, soit 44,6 % des occurrences), la citation et une description minimale des circonstances sont accompagnées de différents indices marquant la présence plus ou moins explicite de la subjectivité de L1, qui se désigne par des pronoms et d'autres indices de la première personne, ce qui impose « mécaniquement et sans aucune échappatoire la relation homodiégétique, c'est-à-dire la certitude que ce personnage est le narrateur » (Genette, 1983 : 71) mais aussi positionne explicitement L1 comme témoin des propos de l2 (Barthes, 1970 : 30). D'où un jeu subtil entre deux subjectivités : le « je » de la narration (*narrating I*), rapportant le DD de l2 et quelques détails sur le contexte, et le « je » de l'expérience (*experiencing I* ; Fleischman, 1990 : 219), s'identifiant explicitement comme étant non seulement le rapporteur des propos de l2 mais aussi la cible de ceux-ci. A contrario, dans la narration minimale analysée dans la partie 3.2, seul le « je » de la narration est présent, quoique d'une manière presque toujours implicite : il n'y a aucune trace linguistique ou énonciative de celui-ci dans le post et pourtant on sait que le post est produit par un « je » témoin, qui est éventuellement aussi la victime.

Trois sous-catégories de narration élémentaire se distinguent quant au rôle du dialogue, autrement dit la présence ou l'absence des propos de L1. Dans ce qui

suit, nous analyserons ces sous-catégories selon leur degré d'importance dans les différents sous-corpus. Ainsi, nous présenterons d'abord la narration élémentaire sans dialogue, présente dans les sous-corpus 1 à 4. Ensuite, nous passerons à la catégorie de narration élémentaire avec dialogue embryonnaire et commentaire, que l'on retrouve dans les sous-corpus 3 et 5. Finalement, nous analyserons des exemples de narration élémentaire avec dialogue embryonnaire pour seul indice de narrativité ; cette catégorie se manifeste dans les sous-corpus 3, 4 et 5. Par le terme « dialogue embryonnaire », nous voulons mettre l'accent sur le fait qu'il s'agit d'un micro-dialogue, constitué d'un ou deux tours de parole par participant.

### 2.3.1. Narration élémentaire sans dialogue

Dans la sous-catégorie la plus commune (n=16), consistant en une *narration élémentaire sans dialogue*, même si seuls les propos de l2 sont cités, la narration va au-delà de la narration minimale, car un ou plusieurs des traits suivants sont présents en plus de la mention de la localité et de l'heure : description de l'action accompagnant ou précédant l'interpellation de L1, des gestes du harceleur, des caractéristiques physiques du harceleur et/ou du « je » de l'expérience et parfois des personnes l'accompagnant. Plusieurs cas de figure sont présents : dans certains cas, c'est seulement l'indication du centre déictique de L1 dans la description de l'endroit où le harcèlement a eu lieu (exemple 6 : « chez moi ») ou l'expression de son point de vue (exemple 7 : « pleine ») qui marque le passage de la narration minimale à la narration élémentaire :

(6) « Ouais bébé, moi j'te lèche la chatte ! »

Lyon – en bas de chez moi, 14h

(7) « Toi je te prends sans capote ! »

Nîmes – en pleine rue

Dans l'exemple suivant (8), L1 propose une référence minimale à l2 en le désignant par le pronom personnel *il*, puis caractérise le contenu de la citation et rapporte d'autres propos de l2 dans un sommaire plus ou moins diégétique (McHale, 1978, v. aussi Genette, 1983 : 38). De plus, L1 identifie le « je » de l'expérience et son amie comme les cibles de ces propos (*nous*) ; en d'autres mots, L1 n'est pas seulement un témoin mais aussi clairement la destinataire et la victime du harcèlement de rue. Notons aussi la dynamique proche du dialogue : la réaction *Non ?* du harceleur est suscitée par une réponse négative, la gestuelle ou l'indifférence des interlocutrices, même si ces propos ou réactions ne sont pas précisés :

(8) « Hey les filles vous me faites un bisou ! Non ? Connasses va !!! »

Nantes – Il a insisté 2 fois et nous a demandé de l'accompagner chez lui... À une amie et moi.

Souvent, seule la description de l'action de L1 (exemple 9) et/ou de L2 (exemple 10) permet de constater qu'il y a une narration élémentaire en devenir dans le post :

(9) « Les filles comme toi qui mettent des shorts, elles cherchent à se faire violer. Sale pute. »

Strasbourg – en promenant mon chien

(10) « Salut vous, c'est laquelle qui me suce ? »

Paris – dans un couloir du métro République, adressé à ma sœur et moi, tout en baissant son pantalon

Certes, la différence entre les catégories « narration minimale » et « narration élémentaire » est très subtile dans ces cas de figure ; ce sont essentiellement la description de l'action et l'entrée en scène du « je » de l'expérience et de sa subjectivité exprimée par les références à la première personne (Benveniste, 1966 : 259) qui indiquent que l'on passe d'une narration minimale à une narration élémentaire. Du point de vue des actes de langage, on glisse donc d'un témoignage vers une confession, ce qui correspond à la transition du témoin vers la victime sur le plan de l'énonciation.

Deux exemples de narration élémentaire présentent l'action de L1 dans une courte phrase entre parenthèses, intercalée au milieu des propos de L2 :

(11) « Eh, tu t'es déjà faite violer cette nuit ? (Je pars.) Non, ne pars pas ! C'est juste que tu es tellement belle que je ne sais pas quoi te dire ! »

Lille – gare Lille Flandres

(12) « Bonsoir, bonsoir, bonsoir, bonsoir ! (Je ne me retourne pas.) Miaou ! Miaou ! Miaou ! Viens petite chatte ! »

Toulouse – place Wilson

Par le « je » dépeignant son action, inséré entre parenthèses au milieu du DD, L1 s'auto-définit comme destinataire des propos de L2 mais sans entamer le dialogue avec lui. En ce sens, nous considérons qu'il ne s'agit plus ici d'une narration minimale mais d'une narration élémentaire sans dialogue avec l'agresseur.

### 2.3.2. Narration élémentaire avec dialogue embryonnaire et commentaires

La technique de représentation de l'action, illustrée par les exemples 11 et 12, est très proche de la technique de représentation des propos de L1 dans la sous-catégorie suivante de narration élémentaire, à savoir la *narration élémentaire avec*

*dialogue embryonnaire et commentaires* (n=7). Ce type de narration est présent seulement dans les sous-corpus 3 et 4, ce qui suggère qu'il s'agit d'une classe hybride marquant la transition de la narration élémentaire sans dialogue à une narration élémentaire où seule la présence d'un dialogue embryonnaire dénote la narrativité. Dans cette sous-catégorie, les éléments de contextualisation que l'on retrouvait dans la première sous-catégorie de narration élémentaire (la narration élémentaire sans dialogue) sont complétés par les propos de L1, comme dans l'exemple suivant où ces propos sont accompagnés d'une description de son état d'âme et de sa manière de marcher et/ou de parler :

(13) Un homme bien mûr sur un banc : « Tu m'suces ? (Moi, pressée et de bonne humeur : J'prends pas les trucs avariés !) Salope ! Connasse ! »

Lyon – Gerland

Dans d'autres cas, l'action et les gestes de I2 peuvent également être décrits :

(14) « Eh mad'moiselle ! T'es étudiante ? (Oui, en Médecine) J'ai toujours rêvé d'avoir une femme médecin pour s'occuper de moi ! » (en se carressant le torse)

Lyon – dans la rue

Ainsi, les incisives dans le DD placent L1 comme le centre déictique qui interagit avec I2, en donnant à voir le contenu de leur bref échange et en narrant leurs actions ou sa propre attitude au moment de l'interpellation.

### 2.3.3. Narration élémentaire avec dialogue embryonnaire

Dans la troisième sous-catégorie de narration élémentaire, la *narration élémentaire avec dialogue embryonnaire* (n=10), seule la représentation d'un échange entre L1 et I2 implique la narrativité (par la présence explicite de L1 dans l'histoire). Cette sous-catégorie est présente dans les sous-corpus 3, 4 et 5 ; dans le sous-corpus 5 (n=5), c'est la seule catégorie de narration élémentaire. Les propos de L1 sont toujours placés entre parenthèses et précédés du pronom *moi* et de deux points, introduisant ainsi explicitement l'unification du « je » de la narration et du « je » de l'expérience. Si l'exemple 15 illustre un type assez répandu dans le sous-corpus 5, à savoir des propos qui ne sont pas directement agressifs, l'exemple 16 est l'un des rares cas où L1 n'est pas la cible principale de la dégradation :

(15) « Excusez-moi mademoiselle, je suis perdu. (Moi : Je suis pas d'ici mais je peux peut-être vous aider.) Cool, je recherche le chemin de l'amour, vous pouvez m'aider ? »

Marseille

(16) « Hé mademoiselle je veux montrer ma technique de bogoss de la séduction. T'as un keum ? (Moi : Oui.) Bah ton copain je l'encule ! »  
Albi – supermarché

Intercaler la description de l'action et les paroles de L1 au milieu du DD, entre parenthèses, est donc un phénomène que l'on retrouve dans ces deux dernières sous-catégories de narration élémentaire, et qui semblerait indiquer une représentation hybride de la parole et de l'action. Néanmoins, il convient de résister à cette tentative d'explication, car l'usage des parenthèses est en réalité imposé par les contraintes de la plateforme - comme la citation de l2 est automatiquement placée entre guillemets, les usagers n'ont à leur disposition que les parenthèses pour intercaler les propos de L1 ou une description de son action au milieu de la citation.

#### 2.4. Narration complexe

Dans les sous-corpus 1 et 2, c'est-à-dire les sous-corpus les plus récents, on retrouve aussi des posts représentant la troisième catégorie narrative dans notre analyse : la narration complexe (n=8, soit 10,8 % de toutes les occurrences). Par contraste avec les narrations minimale et élémentaire, ces posts contiennent une description des conséquences du harcèlement et/ou des éléments axiologiques explicites dans la description des circonstances ou des personnages. Dans l'exemple suivant (17), les circonstances et les participants ainsi que l'action et les gestes de l2 sont décrits en détail. En outre, l'adverbe *sagement* accentue le fait que les deux femmes n'étaient pas impliquées dans une action provocante ; la mention de *petite-amie* suggère par ailleurs qu'il pourrait s'agir d'une agression non seulement sexiste, mais aussi lesbophobe :

(17) « J'te pète les seins. »

Nice – Parc du Paillon, en pleine journée.

Alors que j'étais dans un parc avec ma petite-amie, sagement allongée sur ma serviette, il passe au dessus de moi et me dit ça tout en mimant le geste avec ses mains.

D'une certaine manière, L1 tient à se justifier aux yeux des lecteurs de la plateforme, en insistant sur le fait que son comportement non provoquant ne peut en aucun cas légitimer l'agression verbale énoncée par l2. Par ailleurs, la narration complexe se termine souvent par une évaluation de la situation ou des propos de l'agresseur :

(18) « Eh tu veux pas me sucer ? »

Paris 20eme – 2004, 7h45

J’allais au collège, 13-14 ans, Eastpak sur le dos, un mec d’une bonne trentaine d’années passe en scooter et ralentit pour me demander ça, alors qu’il n’y avait personne dans la rue. Premier flip d’une longue lignée.

Cet exemple contient plusieurs détails intensifiant le caractère choquant du harcèlement : l’agression verbale a lieu très tôt le matin, la fille est jeune d’âge et d’apparence (sac à dos pour se rendre au collège) et se trouve toute seule dans la rue. La narration se termine par une évaluation faisant référence à une série d’incidents ultérieurs, marquant ainsi le caractère itératif du harcèlement. Dans les deux exemples (17) et (18), le DD est accompagné d’un discours narrativisé (McHale, 1978) qui reprend le DD tout en permettant de souligner la présence du « je » de l’expérience dans la diégèse (*me dit ça*) et de préciser l’acte de langage du DD (*pour me demander ça*).

### 3. Discussion

Le tableau récapitulatif ci-dessous décrit la répartition des catégories de narration dans les différents sous-corpus :

Sous-corpus	Narration minimale	Narration élémentaire				Narration complexe	Total des occurrences
		Total	Sans dialogue	Avec dialogue embryonnaire et commentaires	Avec dialogue embryonnaire		
1	3	4	4	–	–	7	14
2	6	8	8	–	–	1	15
3	6	9	3	4	2	–	15
4	8	7	1	3	3	–	15
5	10	5	–	–	5	–	15
Total	33	33	16	7	10	8	74

**Tableau 2 :** Types de narration dans chaque sous-corpus

Ce tableau permet d’apprécier notamment l’évolution des types de narration et le rôle joué par le dialogue dans ces changements. Ainsi, en remontant du sous-corpus 5, le plus ancien, vers le sous-corpus 1, regroupant les posts les plus récents, on peut constater une certaine progression d’une narration élémentaire vers une narration complexe - cette dernière n’est présente que dans les deux sous-corpus les plus récents. Parallèlement, on observe une évolution du rôle du dialogue dans la narration : dans le sous-corpus 5, c’est la narration minimale

qui prédomine avec 10 occurrences, les 5 cas de narration élémentaire étant tous construits à l'aide du dialogue embryonnaire. Dans les sous-corpus 3 et 4, on retrouve toutes les sous-catégories de narration élémentaire : absence de dialogue, combinaison du dialogue avec d'autres indices d'une narration en devenir et le dialogue embryonnaire comme seul marqueur de narrativité. Par opposition, dans les sous-corpus 1 et 2, à savoir les sous-corpus les plus récents, on note l'absence de tout dialogue mais une narration plus complexe.

Reste à savoir pourquoi il y a cette évolution et quelle en est la portée. Premièrement, les changements observés entre les sous-corpus indiquent qu'il s'agit d'un genre de discours pas tout à fait consacré et qu'une innovation narrative utilisée par un(e) internaute peut déclencher une mode s'étendant sur plusieurs posts ultérieurs. En d'autres mots, il est très probable que les internautes insérant leur témoignage de harcèlement ne lisent pas tous les posts antérieurs ; nous pouvons supposer qu'elles (et ils, dans certains cas) jettent un coup d'œil rapide aux posts les plus récents et suivent le modèle que ceux-ci proposent au moment de rédiger le leur sur le site. Parmi ces posts, surgissent sporadiquement des innovations qui rompent les normes implicites formées par un groupe de posts construits d'une manière similaire, et ces inventions peuvent devenir la norme pendant une durée plus ou moins longue. La seule catégorie qui résiste à ces changements est la narration minimale consistant en la citation en DD et une description sommaire du contexte de l'agression verbale, mais plus les témoignages sont récents, plus la proportion des posts représentant cette catégorie diminue.

Deuxièmement, l'évolution des catégories de narration suit aussi une progression vers une expression de plus en plus marquée de la subjectivité de L1. Ainsi, si 10 occurrences sur 15 relèvent de la narration minimale dans le sous-corpus 5, cette catégorie n'est présente que dans 3 occurrences sur 14 dans le sous-corpus 1. Il s'agit donc, dans un premier temps, d'un cas particulier d'effacement énonciatif qui procède par la mise en exergue d'une citation anonyme accompagnée d'une description minimale du contexte, où le sujet parlant joue un « jeu » et disparaît de son énonciation (Charaudeau, 1992 : 650). Il se caractérise en outre par des nominalisations, des termes non-marqués et des phrases averbales (Rabatel, 2004a : 4) et évoque un témoin auquel le discours s'impose d'une manière apparemment objective (Charaudeau, 1992 : 649). Dans un deuxième temps, on observe plutôt une narration proprement dite à la première personne, qui met l'accent sur la subjectivité et le centre déictique de L1.

Dans les deux cas, L1 est toujours présent dans le discours cité, car même si la citation est apparemment fidèle aux propos tenus, L1 la recontextualise, modifiant par conséquent aussi la portée et l'orientation argumentative de ceux-ci, ce qui

efface le point de vue de l2 (Rabatel, 2004b : 24 ; Vion, 2004 : 99). Or, il n'est pas aisé de déterminer s'il s'agit, dans ce cas particulier d'effacement énonciatif, d'une sur-énonciation - où le jeu énonciatif est dominé par un énonciateur qui impose son point de vue aux autres tout en le présentant comme un point de vue objectif - ou bien d'une sous-énonciation - où l'énonciateur n'est qu'un relais se rangeant à l'avis d'une autorité (Rabatel, 2004a : 8 ; Grossmann, Rinck, 2004 : 34, 39). En fait, les posts apparemment dépourvus de narration, que nous avons placés dans la catégorie « narration minimale », mettent l'accent sur la présence d'un énonciateur universel qui dénonce le harcèlement de rue subi par les femmes ; il s'agirait donc d'une désinscription énonciative équivalant à la sous-énonciation parce que L1 adopte le point de vue de « l'autorité » qui impose non seulement l'ethos émancipateur induit par la dénonciation de la violence contre les femmes mais aussi le format dans lequel la dénonciation doit se faire (Grossmann, Rinck, 2004 : 38 ; Rabatel, 2004a : 11). Toutefois, L1 et son point de vue sont complètement effacés : on a l'impression que le DD, contenant le point de vue de l2, surgit *ex nihilo* plutôt que de la source énonciatrice L1. Cependant, plus on évolue vers une narration complexe, plus le point de vue subjectif de L1 est présent, ce qui équivaldrait à une sur-énonciation, le point de vue de L1 surplombant et « ravalant » (Grossmann, Rinck, 2004 : 49) les propos de l2. Dans ces cas de figure, on pourrait même avancer qu'il s'agit d'une *double sur-énonciation* : le point de vue surplombant l2 est constitué d'un amalgame du point de vue de L1 et de l'énonciateur universel.

Parallèlement, tous les posts illustrent implicitement une *argumentation par l'exemple* (Perelman, 1977 : 119) ou une *argumentation par autorité d'autrui* (Tuomarla, 1999 : 77). Toutefois, il ne s'agit ni d'un exemple à suivre ni d'une autorité souhaitée mais plutôt d'une *visée argumentative détournée*, qui consiste en la modification des relations de pouvoir rendant possible le harcèlement de rue dans son étendue actuelle. On peut observer un mouvement du signalement objectivant des propos dégradants anonymes vers un « aveu » disant la vérité d'un point de vue personnel (Foucault, 1976 : 79). Cela reflète potentiellement la disposition naturelle de l'être humain à narrer les événements et à les relier à son vécu personnel ainsi qu'au centre déictique de l'être discursif qu'est L1. Ainsi, si on peut arguer que l'anonymat complet de la narration minimale accentue la prise de distance (qui est une des caractéristiques essentielles du DD), la citation entourée d'une véritable narration (élémentaire ou complexe) personifie l'exemple fourni par la citation et l'insère dans la vie du « je » de l'expérience (la personne réelle qui en subit aussi les conséquences émotionnelles), ce qui renforce la blessure comme effet perlocutionnaire de l'insulte, c'est-à-dire l'acte accompli ou provoqué par le

dire de l2 (Austin, 1970 : 119). De cette manière, l'exemple de propos que quiconque peut entendre dans la rue devient un exemple de propos dont toute femme peut éprouver l'effet affectif indésirable et dont toute femme peut devenir la cible. D'une part, le DD n'est jamais une reproduction fidèle des propos réellement tenus mais plutôt une illusion (Maingueneau, 1993 : 96-97), fondée essentiellement sur « la reprise de présupposés pragmatiques, idéologiques et culturels attestés dans le hors-texte » (Lane-Mercier, 1990 : 49). D'autre part, le DD est une représentation sélective du contenu linguistique et des caractéristiques suprasegmentales : on ne peut pas transcrire toutes les subtilités de la parole par des lettres et des signes de ponctuation. C'est la raison pour laquelle une citation entourée d'une narration personnelle est souvent plus efficace qu'une citation entourée d'un fragment de narration complètement nominalisé. Ainsi, le type de narration mobilisé a aussi des répercussions sur l'ethos du lectorat, car cet ethos varie, entre autres choses, en fonction du genre de discours (Maingueneau, 1993 : 82).

Dans les deux cas (citation « objectivante » et citation « personnalisée »), l'expropriation du discours haineux de son autorité performative ouvre la voie à une resignification subversive (Butler, 2004 : 229) reposant sur la *force de rupture* (Derrida, 1972 : 387-388) qui émane de la recontextualisation du discours cité. Cette force transforme le statut du performatif insultant au moment même où il est mis en circulation par la citation dans un contexte qui ne saurait être le même que dans l'énonciation originelle. Ainsi, les citations de harcèlement de rue et les narrations qui les entourent forment un discours alternatif (Moïse, Hugonnier, 2019), qui ne serait pas possible sans une agentivité collective formée par toutes ces voix de femmes (Marignier, 2015 : 54)<sup>11</sup>.

## Conclusion

Dans cet article, nous avons catégorisé 74 posts relevés sur le microblog PTS, d'un point de vue linguistique et surtout narratif. Les posts contiennent tous la citation des propos du harceleur (l2) en discours direct, entre guillemets. Ce discours cité s'accompagne d'une narration produite par l'auteur du post (L1), qui s'avère plus ou moins sommaire, ce qui complexifie souvent la recherche de la véritable source énonciative. Sur le plan lexical, les posts se caractérisent par leur vulgarité (près de la moitié des occurrences), notamment lors de l'interpellation de la victime d'outrances, mais pas tous. Lorsque nous dépassons ce cadre lexico-sémantique initial pour prendre en compte le sens actualisé de l'énoncé, à savoir la construction discursive de l'insulte (Rosier, 2006), il s'avère que 73% des citations en DD revêtent un caractère transgressif, par une atteinte à la corporalité de la victime de cette violence verbale.

Nous avons ensuite cherché à comprendre comment s'articulaient discours citant et discours cité dans ces micro-récits de témoignage et avons ainsi identifié trois types de narration : minimale, élémentaire et complexe. La narration minimale induit un effacement énonciatif, en mettant en exergue les propos de L2, et en retraits le locuteur-énonciateur primaire qui dénonce et, dans la majorité des cas, subit l'agression verbale (L1). Cette narration minimale est réduite à l'énoncé de circonstances spatio-temporelles, sans subjectivité ni deixis. La deuxième catégorie, la narration élémentaire, qui introduit plus explicitement une relation entre discours citant et cité (citation en DD + marques de la présence de L1), est plus intéressante du point de vue de l'énonciation et de la narration, dans la mesure où le « je » de narration se double cette fois du « je » de l'expérience. La narration élémentaire prend trois formes différentes : la narration élémentaire sans dialogue (indices qui situent L1 comme centre déictique), la narration élémentaire avec dialogue embryonnaire et commentaires (irruption narrative de L1 dans le discours cité, notamment à l'aide d'incises entre parenthèses pour apporter des éléments de contextualisation supplémentaires), et la narration avec un embryon de dialogue, qui implique un échange entre L1 et L2 (citation des propos tenus par les deux locuteurs). Notre troisième catégorie, la narration complexe, intègre davantage d'éléments de description des agresseurs et des circonstances et/ou des dispositions psychologiques de la victime avant, pendant ou après l'agression.

Nos cinq sous-corpus ont été classés selon une approche diachronique (du plus récent au plus ancien), afin de voir si une évolution du type de narration (et, par extension, du genre textuel) était perceptible. Nous constatons que la narration évolue en effet de minimale (prédominante dans le sous-corpus 5, le plus ancien) à complexe (présente seulement dans les deux sous-corpus récents) et davantage marquée par la subjectivité de L1, ce qui relèverait d'une sur-énonciation (le point de vue de L1 « domine » l'énoncé de L2) voire d'une double sur-énonciation (points de vue de L1 et de l'énonciateur universel). À l'inverse, la désinscription énonciative de L1 (effacement énonciatif) dans les narrations minimales accroît la présence de l'énonciateur universel qui dénonce ces outrages et impose le format de leur dénonciation - ce que l'on pourrait caractériser comme un cas spécial de sous-énonciation -, créant ainsi un genre textuel non stabilisé et évolutif.

Outre la dimension cathartique pour les victimes, la dénonciation de pratiques outrancières par le biais du militantisme numérique tend à provoquer une prise de conscience collective de la quantité et surtout de la répétitivité de ces actes de violence verbale. L'effet de nombre crédibilise la parole des victimes de ces agressions verbales gratuites, qui trouvent alors de multiples échos à leur expérience traumatique individuelle, et construisent ainsi une forme de communauté féminine solidaire, tout en attirant l'attention des médias sur leur sort. Cette centralisation

de témoignages anonymes contribue à mettre au jour le harcèlement de rue, en vue de faire réagir les instances politiques et, peut-être, de faire évoluer les mentalités, en proposant un discours alternatif qui apporte, par des expériences de vie, une autre vision du monde (Moïse, Hugonnier, 2019).

## Bibliographie

- Adam, J.-M. 1992. *Les textes : types et prototypes. Récit, description, argumentation, explication et dialogue*. Paris : Nathan.
- Adam, J.-M. 2002. Récit. In : P. Charaudeau et D. Maingueneau (éds.), *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil, p. 484-487.
- Adam, J.-M., Revaz, F. 1996. *L'analyse des récits*. Paris : Seuil.
- Austin, J. L. 1970 [1962]. *Quand dire c'est faire*. Trad. Lane, G. Paris : Seuil.
- Barthes, R. 1970 [1953]. *Le degré zéro de l'écriture, suivi de Nouveaux essais critiques*. Paris : Seuil.
- Benveniste, É. 1966. *Problèmes de linguistique générale, 1*. Paris : Gallimard.
- Butler, J. 2004 [1990]. *Le pouvoir des mots. Politique du performatif*. Trad. C. Nordmann et J. Vidal. Paris : Amsterdam.
- Charaudeau, P. 1992. *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette.
- Derrida, J. 1972. *Marges de la philosophie*. Paris : Minuit.
- Ducrot, O. 1984. *Le dire et le dit*. Paris : Minuit.
- Fleischman, S. 1990. *Tense and Narrativity. From Medieval Performance to Modern Fiction*. Austin: University of Texas Press.
- Fleischman, S. 1997. « The 'Labovian Model' Revisited with Special Consideration of Literary Narrative ». *Journal of Narrative and Life History*, n° 7 (14), p. 159-168.
- Foucault, M. 1976. *Histoire de la sexualité I, La volonté de savoir*. Paris : Gallimard.
- Genette, G. 1983. *Nouveau discours du récit*. Paris : Seuil.
- Grossmann, F., Rinck, F. 2004. « La surénonciation comme norme du genre : l'exemple de l'article de recherche et du dictionnaire en linguistique ». *Langages*, n° 156, p. 34-50.
- Labov, W. 1993 [1972]. *Le parler ordinaire : la langue dans les ghettos noirs des États-Unis*. Trad. A. Kihm. Paris : Minuit.
- Lane-Mercier, G. 1990. « Pour une analyse du dialogue romanesque ». *Poétique*, n° 81, p. 43-62.
- Maingueneau, D. 1993. *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*. 3<sup>e</sup> éd. Paris : Dunod.
- Marignier, N. 2015. « L'agentivité en question : étude des pratiques discursives des femmes enceintes sur les forums de discussion ». *Langage & Société*, n° 152, p. 41-56.
- McHale, B. 1978. « Free Indirect Discourse: A Survey of Recent Accounts ». *PTL: A Journal for Descriptive Poetics and Theory of Literature*, n° 3, p. 249-278.
- Moïse, C., Hugonnier, C. 2019. « Discours homophobe. Le témoignage comme discours alternatif ». *Semen - Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, n° 47, p. 121-136.
- Perelman, C. 1977. *L'empire rhétorique*. Paris : Vrin.
- Rabatel, A. 2001. « Les représentations de la parole intérieure [Monologue intérieur, discours direct et indirect libres, point de vue] ». *Langue française*, n° 132, p. 72-95.
- Rabatel, A. 2004a. « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques ». *Langages*, n° 156, p. 3-7.
- Rabatel, A. 2004b. « Stratégies d'effacement énonciatif et posture de surénonciation dans le *Dictionnaire philosophique* de Comte-Sponville ». *Langages*, n° 156, p. 18-33.
- Rosier, L. 2000. « Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques. Présentation ». *Cahiers Chronos*, n° 5, p. 1-8.
- Rosier, L. 2006. *Petit traité de l'insulte*. Charleroi : Labor.

- Taivalkoski-Shilov, K. 2006. *La tierce main. Le discours rapporté dans les traductions françaises de Fielding au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Arras : Artois Presses Universitaires.
- Tuomarla, U. 1999. *La citation mode d'emploi. Sur le fonctionnement discursif du discours rapporté direct*. Helsinki : Academia scientiarum fennica.
- Vion, R. 2001. Effacement énonciatif et stratégies discursives. In : M. de Mattia et A. Joly (éds.), *De la syntaxe à la narratologie énonciative*. Paris : Ophrys, p. 331-354.
- Vion, R. 2004. « Modalités, modalisations et discours représentés ». *Langages*, n° 156, p. 96-110.

## Notes

1. Ce texte s'inscrit dans les travaux du groupe de recherche international *Draine*, « Haine et rupture sociale : discours et performativité », qui réunit une trentaine de chercheuses et chercheurs dans une perspective interdisciplinaire, autour de l'étude du discours de haine et de ses caractéristiques spécifiques.
2. Les textes de loi sont disponibles sur le site <https://www.legifrance.gouv.fr> : voir la « LOI n° 2018-703 du 3 août 2018 renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes (1) », ainsi que l'article 621-1 du Code pénal, modifié le 23 mars 2019.
3. <https://payetashnek.tumblr.com> [consulté le 20 avril 2021].
4. Figure 1: <https://drive.google.com/file/d/18k7px5pulv1iBxOPZ1LI0krnJpH2UNUy/view?usp=sharing>
5. La distinction entre le locuteur, responsable du centre déictique, et l'énonciateur, être intradiscursif se manifestant seulement dans des attitudes, positions et points de vue qui sont par ailleurs organisés par le locuteur (Ducrot, 1984 : 204-205 ; Vion, 2004 : 98) est quelque peu difficile dans le cas du DD. En fait, L1 fait entrer en scène un autre locuteur, I2, et présente ses propos comme reproduisant fidèlement les propos effectivement tenus. Parmi les différentes nomenclatures disponibles (Rabatel, 2004b : 18), nous avons donc choisi L1 pour désigner la source du discours citant et I2 pour la source du discours cité. L'usage varie ; dans certaines taxonomies, c'est l'énonciateur du discours rapporté qu'on appelle locuteur, tandis que l'énonciateur rendant possible le discours rapporté est dénommé *rapporteur* (Taivalkoski-Shilov, 2006 : 35).
6. Figure 2: <https://drive.google.com/file/d/1bN9AOm1j2bACO8mKBgpzftiRwbrKvSgs/view?usp=sharing>
7. Pour cette raison, dans notre analyse, au lieu d'utiliser le terme de récit, nous optons pour celui de narration, plus apte à caractériser (d'un point de vue énonciatif) les phénomènes narratifs dans le cadre de micro-récits fragmentaires sur des plateformes en ligne (Adam, 2002 : 485).
8. L'auteur du post suivant, bien qu'il dénonce les actes de violence à l'égard des femmes, ne semble pas avoir compris l'objectif du Tumblr ni le format de rédaction (DD du harceleur + éléments de contextualisation) : « Tombée sous les coups de son mari. Aujourd'hui, dans la petite ville où j'ai grandi (Oyonnax dans l'Ain), une [sic] homme a assassiné sa femme de 10 coups de couteaux devant leur enfant de 3 ans, parce qu'il ne voulait pas qu'elle le quitte. Il faut que cela cesse. Maintenant. »
9. Les exemples sont reproduits tels que les posts sont rédigés sur le site, sans correction d'ordre grammatical, orthographique ni stylistique, afin d'en préserver l'authenticité. La ponctuation n'a pas non plus été modifiée.
10. Notons d'ailleurs que cette valeur modale introduit ici un troisième discours, cité dans le discours cité de I2.
11. Nous définissons l'agentivité comme puissance d'agir (d'un individu ou d'un groupe), coïncidant, en l'occurrence, avec une prise de distance vis-à-vis du pouvoir du performatif insultant (Butler, 2004 : 15-16).